

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2816

Société : Royal air maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AYLA HABIBA

Date de naissance :

20.04.1962

Adresse :

pôle urbain zone économique lot EB 176
à nouaceur

Tél. : 06.00.49.26.14. Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/05/2023

Nom et prénom du malade : AYLA HABIBA

Age : 59

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Mahel dimplastique + IFR

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

X. i



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20/05/23 | G | | 200.00 | Dr. BELFATMI Moha est payé en intégralité par son patient Dr. B.U. en remplacement d'un dépassement de 10% de la facture. Signature : Dr. BELFATMI Moha |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------|
| <i>KHOULOUD MIMOUNI Tunisie Fax : 0522 125500 Tél : 0522 125500 N° de fax : 0522 125500 N° de tél : 0522 125500 Rue : Kasbah Casablanca Algérie</i> | <i>20/05/03</i> | <i>2849.10</i> |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|-----------------------------------------------------|------|------------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature du Praticien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|-------------------------------------|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|
| | | A M | P C | I M | I V | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MOHAMED BELFATMI

-D.U en Diabétologie

-D.U en Nutrition

-Membre de la société Francophone de Diabétologie

-Ex-médecin chef de l'unité de Diabétologie

Au Centre Hospitalier Moulay Rachid

-Diplômé en Echographie

Spécialiste médecine de travail

الدكتور محمد بالفاطمي

دبلوم جامعي في داء السكري

دبلوم جامعي في التغذية

عضو الجمعية الفرنسونية لداء السكري

رئيس وحدة داء السكري

بالمركز الاستشفائي مولاي رشيد سابقا

شهادة الفحص باصدقى

اخصائى فى طب الشغل

دار البيضاء فى Casablanca le..... 20/05/2023

Mme Habiba Ayla

• **Education Nutritionnelle +++**

Apidra



10matin

Lantus Solostar

An-Alfa



Irvel 300mg

Am 5mg

Lasilix 40mg

Vitanevril Fort

Askardil 75mg

Feric B9

Zyloric 200mg

PHARMACIE KHOLOUD
ATTIOUI Mina
Hay Yasmine 4 Rue 68 N° 2
Angle Rue 48 N° 21
Aïn Chock - Casablanca
Tél : 05 22 50 22 06
Fax : 05 22 50 22 06

10soir

16soir

0 - 0 - 1

1 - 0 - 0

0 - 0 - 1

Dr. BELFATMI Mohamad

B.U. en Diabétologie - D.U. en Nutrition

Diplômé en Unité de Diabète

Diplômé en Education à la Santé

Membre de la Société Francophone de Diabétologie

Bd. Reda Guedira Cité Djamaâ Casablanca

Tél : 05 22 50 22 06 Fax : 05 22 50 22 06

0 - 1 - 0

1 - 0 - 0

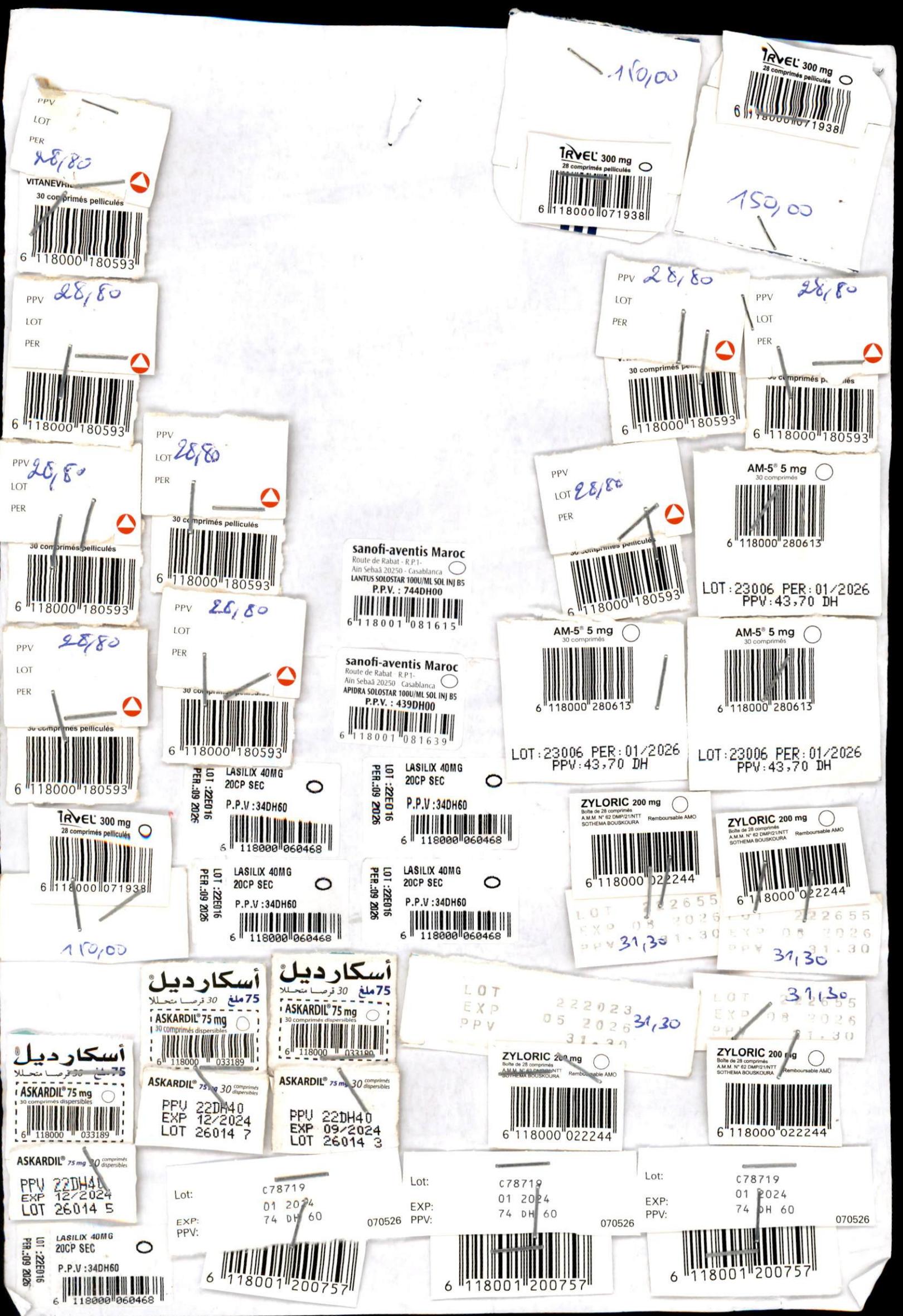
0 - 0 - 1

Traitemen^t De 3 Mois

شارع رضى أكيديره (النيل سابقا) 546 قرية الجماعة الدار البيضاء / الهاتف: 0522565661

Boulevard reda Guedira Ex : Bd Nil N°546 -Casablanca Cité Djamaâ

Tél 0522565661 / F-mail : dr-helmo@hotmai.fr



Fer

FER - ACIDE FOLIQUE

PROPRIETES :

Le Fer est un oligo-élément minéral des globules rouges et des réacteurs cellulaires.

La Vitamine B9 : aide à réduire l'incidence de malformation du système nerveux.

La Vitamine C : accroît l'absorption du fer.

La Spiruline très riche en éléments minéraux, bêta-carotène, minéraux et oligo-éléments favorise l'absorption du fer dans le corps.

INDICATIONS :

- Femmes enceintes et allaitantes
- Traitement des carences en fer
- Femmes en âge de procréer
- Sujets âgés

COMPOSITION (en mg par gélule de 300 mg)

| Ingredient | En mg par gélule de (300 mg) | Teneur en | %AJR Total pour gél |
|-----------------------|------------------------------|-----------|---------------------|
| Gluconate de fer | 115,30 mg | 14,00 mg | 100% |
| Vitamine c | 36,0 mg | 39,9 mg | 66% |
| Vitamine B9 | 0,2 mg | 0,2 mg | 100% |
| Spiruline | 19,5 mg | | |
| Stéarate de Magnesium | 1,4 mg | | |
| Maltodextrine | 127,60 mg | | |

Gélules en gélatine bovine halal

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

1 gélule par jour, à prendre pendant le repas avec un grand verre d'eau.

Durée de complémentation : 3 mois

PRÉCAUTION D'EMPLOI :

- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas dépasser la dose journalière indiquée.
- Ce complément alimentaire doit être pris dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

A l'abri de l'humidité, dans un endroit ne dépassant pas la température moyenne de 25°C.

PRÉSENTATION :

Pilulier de 30 gélules

Poids net: 12,60 gr

L 3372
P: 03/26
PVC: 79,00 DH

complément alimentaire n'est pas un médicament

Fer

FER - ACIDE FOLIQUE

PROPRIETES :

Le Fer est un oligo-élément minéral des globules rouges et des réacteurs cellulaires.

La Vitamine B9 : aide à réduire l'incidence de malformation du système nerveux.

La Vitamine C : accroît l'absorption du fer.

La Spiruline très riche en éléments minéraux, bêta-carotène, minéraux et oligo-éléments favorise l'absorption du fer dans le corps.

INDICATIONS :

- Femmes enceintes et allaitantes
- Traitement des carences en fer
- Femmes en âge de procréer
- Sujets âgés

COMPOSITION (en mg par gélule de 300 mg)

| Ingredient | En mg par gélule de (300 mg) | Teneur en | %AJR Total pour gél |
|-----------------------|------------------------------|-----------|---------------------|
| Gluconate de fer | 115,30 mg | 14,00 mg | 100% |
| Vitamine c | 36,0 mg | 39,9 mg | 66% |
| Vitamine B9 | 0,2 mg | 0,2 mg | 100% |
| Spiruline | 19,5 mg | | |
| Stéarate de Magnesium | 1,4 mg | | |
| Maltodextrine | 127,60 mg | | |

Gélules en gélatine bovine halal

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

1 gélule par jour, à prendre pendant le repas avec un grand verre d'eau.

Durée de complémentation : 3 mois

PRÉCAUTION D'EMPLOI :

- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas dépasser la dose journalière indiquée.
- Ce complément alimentaire doit être pris dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

A l'abri de l'humidité, dans un endroit ne dépassant pas la température moyenne de 25°C.

PRÉSENTATION :

Pilulier de 30 gélules

Poids net: 12,60 gr

L 3372
P: 03/26
PVC: 79,00 DH

complément alimentaire n'est pas un médicament

Fer

FER - ACIDE FOLIQUE

PROPRIETES :

Le Fer est un oligo-élément minéral des globules rouges et des réacteurs cellulaires.

La Vitamine B9 : aide à réduire l'incidence de malformation du système nerveux.

La Vitamine C : accroît l'absorption du fer.

La Spiruline très riche en éléments minéraux, bêta-carotène, minéraux et oligo-éléments favorise l'absorption du fer dans le corps.

INDICATIONS :

- Femmes enceintes et allaitantes
- Traitement des carences en fer
- Femmes en âge de procréer
- Sujets âgés

COMPOSITION (en mg par gélule de 300 mg)

| Ingredient | En mg par gélule de (300 mg) | Teneur en | %AJR Total pour gél |
|-----------------------|------------------------------|-----------|---------------------|
| Gluconate de fer | 115,30 mg | 14,00 mg | 100% |
| Vitamine c | 36,0 mg | 39,9 mg | 66% |
| Vitamine B9 | 0,2 mg | 0,2 mg | 100% |
| Spiruline | 19,5 mg | | |
| Stéarate de Magnesium | 1,4 mg | | |
| Maltodextrine | 127,60 mg | | |

Gélules en gélatine bovine halal

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

1 gélule par jour, à prendre pendant le repas avec un grand verre d'eau.

Durée de complémentation : 3 mois

PRÉCAUTION D'EMPLOI :

- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas dépasser la dose journalière indiquée.
- Ce complément alimentaire doit être pris dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

A l'abri de l'humidité, dans un endroit ne dépassant pas la température moyenne de 25°C.

PRÉSENTATION :

Pilulier de 30 gélules

Poids net: 12,60 gr

L 3372
P: 03/26
PVC: 79,00 DH

complément alimentaire n'est pas un médicament